Judo Club de Triel
61 rue de Chanteloup
78 510 Triel-sur-Seine
judoclubtriel78@gmail.com
www.judoclubtriel.fr
@JudoClubTriel

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 décembre 2021

La salle de visioconférence est ouverte à 19h15. La réunion débute à 19h35.

1. Préambule

Le président rappelle la raison de cette seconde Assemblée Générale Ordinaire, 6 jours après la précédente invalidée faute d'avoir atteint le quorum.

La question préalable de la validité d'une Assemblée Générale Ordinaire en visioconférence, non prévue dans les statuts de l'association, est posée.

Avant de dérouler l'ordre du jour et de procéder aux votes statutaires, le principe de la tenue de l'AGO en visioconférence est donc soumis au vote de l'ensemble des membres de l'association présents au début de la réunion :

Pour	Contre	Abstention	Total des voix
6	0	0	6

Le principe de l'Assemblée Générale en visioconférence est approuvé à l'unanimité.

L'Assemblée Générale est donc ouverte à 19h45.

2. Quorum

La réunion compte 12 participants, dont 10 votants et 2 non-votants (professeurs salariés).

Selon les statuts de l'association, aucun quorum n'est requis pour la seconde AGO convoquée exactement 6 jours après une AGO n'ayant pas atteint le quorum. Aucun calcul de quorum n'est donc effectué ce soir.

3. Présentation de l'ordre du jour

L'ordre du jour de l'assemblée générale est identique à celui de l'AGO invalidée faute de quorum, conformément aux statuts de l'association.

Judo Club de Triel
61 rue de Chanteloup
78 510 Triel-sur-Seine
judoclubtriel78@gmail.com
www.judoclubtriel.fr
@JudoClubTriel

4. Rapport moral

Aucune question de l'assemblée n'est posée concernant le rapport moral de l'association déjà présenté à la précédente AGO puis envoyé par courriel à l'ensemble des membres.

L'approbation du rapport moral de l'association est soumise au vote de l'Assemblée Générale :

Pour	Contre	Abstention	Total des voix
8	0	0	8

Le rapport moral de l'association est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport d'activité du club

Aucune question de l'assemblée n'est posée concernant le rapport d'activité du club déjà présenté à la précédente AGO puis envoyé par courriel à l'ensemble des membres.

L'approbation du rapport d'activité du club est soumise au vote de l'Assemblée Générale :

Pour	Contre	Abstention	Total des voix
9	0	0	9

Le rapport d'activité du club est approuvé à l'unanimité.

6. Rapport financier

Le rapport financier a été détaillé lors de l'assemblée générale du 14 décembre 2021. Il a été envoyé par courriel à l'ensemble des membres avec le compte-rendu de l'AG puis publié sur le site internet du club.

Une synthèse des comptes et de la trésorerie est présentée avant l'approbation du rapport financier et du budget prévisionnel.

La question de l'augmentation de 50% du budget de la masse salariale par rapport à la saison 2020-2021 est posée. L'explication réside dans la prévision de stages dont le financement est assuré à la fois par la subvention de l'ANS et la participation de 10€/jour par stagiaire demandée aux familles.

L'approbation du rapport financier de la saison 2020-2021 est soumise au vote de l'Assemblée Générale :

Pour	Contre	Abstention	Total des voix
9	0	0	9

Le rapport financier de la saison 2020-2021 est approuvé à l'unanimité.

Judo Club de Triel
61 rue de Chanteloup
78 510 Triel-sur-Seine
judoclubtriel78@gmail.com
www.judoclubtriel.fr
@JudoClubTriel

L'approbation du budget prévisionnel de la saison 2021-2022 est soumise au vote de l'Assemblée Générale :

Pour	Contre	Abstention	Total des voix
9	0	0	9

Le budget prévisionnel de la saison 2021-2022 est adopté à l'unanimité.

7. Délibération sur les questions mises à l'ordre du jour

Aucune question n'a été portée à la connaissance du bureau de l'association avant l'Assemblée Générale, il n'y a donc pas de délibération à ce sujet.

Nous vous rappelons que seules les questions préalablement inscrites à l'ordre du jour peuvent faire l'objet d'une délibération de la part de l'Assemblée Générale.

8. Questions diverses

Aucune question n'est posée, l'assemblée passe directement au point suivant inscrit à l'ordre du jour.

9. Election pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Les tâches à se répartir pour faire fonctionner le club tout au long de l'année sont énoncées exhaustivement.

L'assemblée générale est invitée à compléter le Conseil d'Administration qui élira en son sein le bureau directeur de l'association au cours de sa première réunion.

1 membre du CA est démissionnaire :	Cyprien VIGNAL
4 membres actifs du CA poursuivent leur mandat :	David DIEBOLD, Frédéric DURAND, Jérôme CLERICE, Sabine MARCHISIO
3 membres bénévoles poursuivent leur engagement pour le club au sein du CA :	Céline MARIAGE, Christian MARIAGE, Clarisse BOURDOISEAU
6 membres actifs ou représentants de membres actifs de -16 ans se présentent pour prendre en charge des tâches :	Alexandra GAUTIER, Audrey PRUVOT, Elisabeth PASZKIEWICZ, Guillaume FRANCISCO, Raphaël DA SILVA, Stéphanie LEROY

Judo Club de Triel
61 rue de Chanteloup
78 510 Triel-sur-Seine
judoclubtriel78@gmail.com
www.judoclubtriel.fr
@JudoClubTriel

La composition du Conseil d'Administration est soumise au vote de l'Assemblée Générale :

Pour	Contre	Abstention	Total des voix
10	0	0	10

La composition du Conseil d'Administration est adoptée à l'unanimité.

10. Nomination des délégués élus par l'Assemblée Générale pour représenter l'Association lors de l'Assemblée Générale de la FFJDA, ou des comités régionaux et départementaux

La nomination du président et du vice-président de l'association en tant que représentant du club auprès des instances fédérales et affiliées est soumise au vote de l'Assemblée Générale :

Pour	Contre	Abstention	Total des voix
10	0	0	10

La nomination du président et du vice-président en tant que délégués est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est clôturée à 20h30.

Compte-rendu rédigé le 20/12/2021 à Ambleville.

Le président du Judo Club de Triel

et secrétaire de séance,

Frédéric Durand